



# Yelloz Components

Composants & Architecture électroniques

*Distributeur Conseil & Assembleur Expert*

## CHARTRE ÉTHIQUE

Date	
01/06/2021	Dernière version

YELLOZ COMPONENTS est une des plus grandes entreprises de distribution de composants électroniques indépendantes en France. Notre expérience de plus de 40 ans témoigne d'une constante volonté d'évolution et d'une adaptabilité remarquable au contexte économique et à la diversité de nos clients.

Nos valeurs ajoutées : conseil, flexibilité, adaptabilité, solutions complètes. Nous sommes des « apporteurs de solutions » et agissons en tant que « Distributeur Conseil & Assembleur Expert ».

Notre société inscrit son action dans une stratégie d'équipe, où chaque acteur de l'entreprise, Direction et collaborateurs, participe dans ses missions quotidiennes à cette dynamique de qualité.

Pour relever ce défi, nous installons une relation de confiance avec l'ensemble des parties prenantes : clients, fournisseurs, prestataires, partenaires financiers, partenaires institutionnels.

Établir et maintenir cette confiance réciproque implique une double exigence : celle de l'appropriation et du respect, par chacun de nos collaborateurs, des valeurs que nous portons ; celle aussi de la responsabilité qui est la nôtre dans les décisions que nous prenons ou les projets que nous engageons.

Cette exigence quotidienne structure notre identité autour d'une conviction simple et forte : l'entreprise durable, c'est l'entreprise éthique.

## **OBJECTIFS QUALITÉ PERMANENTS**

Dans le cadre de sa politique d'amélioration continue, YELLOZ COMPONENTS se fixe de manière permanente les objectifs suivants :

- Améliorer constamment les performances organisationnelles et économiques de l'entreprise,
- Obtenir la satisfaction et la confiance renouvelée de nos clients,
- Apporter du conseil et des solutions complètes à notre clientèle,
- Offrir en permanence une gamme pertinente de produits.

## **IMPORTANCE DE LA CONTRIBUTION DE CHAQUE EMPLOYÉ DANS NOTRE DÉMARCHE QUALITÉ**

YELLOZ COMPONENTS demande à chacun de ses collaborateurs de participer activement à l'efficacité du système de management de la qualité. Seule l'implication de chacun des acteurs de la société permettra le dégagement d'une dynamique réelle. Dans le même esprit, il est demandé à chacun des collaborateurs de participer activement à l'amélioration des performances de l'entreprise.

Le principe de performance, par le respect des objectifs ou cibles définis dans les revues de Direction, les revues de Processus, ou établis par concertation à l'issue des réunions commerciales semi-annuelles, est pour notre société, l'assurance de sa pérennité et de son développement : nous demandons à chacun d'y participer.

En effet, le non-respect des exigences du système de management de la qualité aurait des conséquences sur le plan humain, social, légal, et menacerait jusqu'à l'existence de notre société. Il est essentiel que chaque collaborateur en prenne conscience et respecte la présente Charte.

Afin d'aider au respect de ce principe de performance, chaque objectif est à la disposition de chacun, tout comme chaque information documentée, sur un réseau intranet sécurisé et accessible à tous, et toute information documentée du système de management de la qualité concerne chaque employé, et chacun doit par conséquent prêter attention à toute évolution des documents qualité. Il revient au Responsable Qualité le devoir de prévenir chaque employé de toute évolution de ces derniers.

Enfin, YELLOZ COMPONENTS établit un principe fondamental : la contribution de chacun à la conformité et la sécurité du produit ou du service. Chaque collaborateur de la société doit s'engager afin de garantir à nos clients des produits conformes et licites, et un service de qualité.

## **L'IMPORTANCE ESSENTIELLE D'UN COMPORTEMENT ÉTHIQUE**

YELLOZ COMPONENTS applique une tolérance zéro en matière de fraude et de corruption, et son engagement dans le respect des règles éthiques est total, qu'elles émanent des états dans lesquels nous intervenons ou qu'elles aient été fixées en interne.

Chaque collaborateur doit se porter garant, par ses déclarations ou ses actes, de la construction et la protection de la réputation de notre société, par un comportement pleinement conforme aux lois applicables et à nos principes éthiques.

L'Éthique, plus qu'un mot ou un concept, doit être placée au centre de toutes nos activités, qu'elles soient managériales, commerciales, ou opérationnelles. L'Éthique doit concerner chacun d'entre nous, pas simplement notre société dans son ensemble, ou une de nos agences commerciales, un de nos magasins.

Chaque principe fixé par la présente Charte décline cette ambition éthique. Il n'est donc pas envisageable ou autorisé de concevoir de développement ou de performance si la réalisation de ces derniers conduit à déroger de quelque manière que ce soit à ces principes.

Certes notre société est forte de ses compétences, son savoir-faire, et son excellence opérationnelle. Mais nous sommes également reconnus pour notre très haut niveau de fiabilité et de responsabilité.

Il est donc de la responsabilité de chaque membre de la société de se montrer à la hauteur de cette confiance accordée par nos partenaires, en plaçant l'éthique au premier rang et avant toute autre préoccupation.

Pour ces raisons notre politique qualité se construit autour de 4 grands principes.

## **PRINCIPES FONDAMENTAUX RÉGISSANT NOTRE CONCEPTION DE L'ÉTHIQUE**

Chaque salarié de YELLOZ COMPONENTS s'engage à :

1. Agir à chaque instant en conformité avec les lois & les réglementations : nous demandons à chaque membre de la société d'observer les réglementations internationales, nationales, locales, et les règles de déontologie professionnelle relatives à leurs activités, ainsi que la politique éthique de la société. Ceci comprend notamment le respect des normes du travail concernant la liberté d'association et droit de négociation collective, le recours au travail illégal, le travail des enfants et des adolescents, la discrimination, la durée du travail, et le niveau de rémunération.
2. Se comporter avec honnêteté et promouvoir l'intégrité en tant que culture d'entreprise : cette honnêteté et cette intégrité doivent irradier non seulement les relations d'affaires, mais aussi les relations interpersonnelles et les pratiques professionnelles au quotidien. YELLOZ COMPONENTS demande à chacun de ses collaborateurs un comportement exemplaire. De même, notre société s'attache dans le choix de ses partenaires à veiller à maintenir la plus haute exigence en termes d'honnêteté et de respect des droits humains. C'est dans cet esprit que nous encourageons nos employés à signaler tout comportement contrevenant à ses deux grands principes d'honnêteté et d'intégrité, tout comme nous encourageons nos employés à refuser d'accomplir tout acte lui paraissant contraire aux principes éthiques du groupe, sans qu'aucune sanction ne puisse leur être opposée.
3. La loyauté, et le respect des engagements pris : la qualité de toute relation repose sur la loyauté des interlocuteurs, notamment dans l'exécution des contrats. La loyauté cela signifie tenir les engagements pris et ne prendre aucun engagement que notre société ne puisse tenir. Quand un employé de notre société communique avec ses interlocuteurs, il doit le faire de bonne foi, en restant respectueux des intérêts de chacun, et en transmettant une information sincèrement. Il convient également de

rappeler que le principe de transparence n'exonère pas chaque membre de la société du respect du secret des affaires, dans la limite et le cadre des lois applicables : la loyauté est donc aussi demandée envers la société elle-même. En retour de cette loyauté, YELLOZ COMPONENTS apporte en retour à tout employé la protection nécessaire lorsqu'il est mis en cause, dès lors qu'il a agi de bonne foi, dans le cadre de ses attributions.

4. Le respect d'autrui : notre société s'engage à promouvoir et à appliquer strictement les valeurs de tolérance et de respect d'autrui, les imposant à tous ses employés dans l'exercice de leurs fonctions. Ce respect suppose de traiter chacun de manière équitable. Il suppose également un principe de réciprocité, chacun ayant des droits, mais aussi des devoirs à remplir, vis-à-vis des autres employés, de son employeur, et de la société dans son ensemble. Il est donc demandé à chacun de respecter le droit des personnes, de leur dignité, de leur singularité et le respect des différentes cultures. Il est également demandé d'appliquer ce respect aux biens matériels et immatériels appartenant à autrui, et plus généralement de respecter la préservation du patrimoine et de l'environnement. Il est encore demandé à chacun de respecter l'égalité entre les hommes et les femmes, la vie privée de chacun, et le droit à la différence en luttant contre toute discrimination. Ce principe de respect implique également le respect de la santé et de la sécurité au travail, en luttant tout particulièrement contre toute forme de harcèlement. Enfin ce principe de respect implique la tolérance, qui doit se traduire par la bienveillance et l'ouverture aux autres, et l'exclusion de toute forme de comportement à caractère extrémiste.

### **ENSEMBLE, LUTTONS CONTRE LES PIÈCES CONTREFAITES OU SUSPECTÉES NON APPROUVÉES**

Enfin, afin de protéger nos clients et notre réputation, YELLOZ COMPONENTS s'engage à assurer la prévention des pièces contrefaites.

De cet engagement fort découle les 5 obligations suivantes :

- Former et sensibiliser le personnel concerné,
- Maîtriser les sources d'approvisionnement et s'assurer de ne travailler qu'avec des sources autorisées ou approuvées,
- Exiger auprès de ses fournisseurs les certificats de conformité et d'origine adéquats,
- Exiger auprès de ses fournisseurs un contrôle total de la traçabilité,
- Prévenir les autorités compétentes et mettre en quarantaine chaque pièce non-approuvée ou contrefaite, que cela soit avéré ou suspecté.

Ce document sera rendu disponible sur notre site internet : [www.yelloz-components.com](http://www.yelloz-components.com)